

Compte rendu des CAP de mutations 2014

Déclaration liminaire

Mme la Présidente,

Une fois de plus, nous nous réunissons pour répartir la pénurie. Après nous avoir présenté le budget 2014 en baisse de près de 10%, après le mouvement de la catégorie C où aucune arrivée extérieure n'est venue compenser les départs en retraite, par mutation ou par promotion, nous nous retrouvons aujourd'hui pour examiner les mouvements de mutation des catégories A et B.

Pour résumer pas ou peu de possibilité de mutation parce que le recrutement est soumis aux contraintes budgétaires d'austérité et que le système des RAN, notamment en filière gestion publique du fait de l'étendue géographique du réseau, est un frein évident aux demandes de mutations internes.

Pour l'exemple il faut savoir qu'après ce mouvement définitif le département présentera au 01/03/2015 un déficit de -3,9 cadres B en filière GP et -2,4 en filière fiscale.

Pour la catégorie B, les arrivées compensent tout juste les départs par mutation. Alors comment dans ce contexte soulager les postes et services qui souffrent de la surcharge de travail laissée par les collègues partis en retraite ?

Pour la catégorie A, malgré de nombreuses arrivées (la plupart en direction), vous laissez une trésorerie vacante.

Alors vous allez une nouvelle fois nous répondre que vous aimeriez bien avoir plus d'agent, plus d'argent, plus de temps, mais que vous ne décidez rien, que tout vous est imposé.

Mais qui décide dans ce département de l'affectation des agents ?

Mais qui a choisi l'année dernière de geler un poste de vérificateur, privant ainsi les recettes de l'Etat de nombreux redressements ?

Mais qui a choisi de ne pas remplacer l'inspecteur en charge des DFE, poste pourtant tellement lucratif ?

Mais qui a choisi de réduire le nombre d'emploi de la cellule CSP ?

Et si, aujourd'hui, tous les DDFIP/DRFIP de France font des choix similaires, on ne s'étonnera que peu qu'il ne reste que la cellule des repentis comme solution pour faire rentrer de l'argent. D'ailleurs, preuve que la Suisse n'est plus attractive, la dite cellule est débordée et la DG ne cesse de faire des appels aux candidatures.

Et si le Lot était un ancien paradis fiscal? Aurions nous les emplois nécessaires pour accomplir nos missions?

CAP n° 1 - Inspecteurs

Siégeaient pour la CGT : Didier Schnakenbourg, Monique Reynaud.

Ordre du jour

- Approbation du PV,
- Mouvement de mutation.

Mouvement de mutation

Il y avait 6 arrivées extérieures dont 4 sortant de l'ENFIP alors que le nombre de postes à pourvoir identifiés était de 2 à la direction, un poste d'huissier et un poste à Figeac. C'est donc à un joli numéro d'équilibriste que s'est livrée la direction en déplaçant les ALD.

Et c'est bien là le principal problème, ce statut d'ALD amène les agents à être ballotés au gré des vents, des nécessités ou des considérations, ce qui le rend peu attractif. Par ailleurs, les agents demandant un rapprochement de conjoint sont automatiquement ALD, ce qui génère des incompréhensions.

Le mouvement présenté pour les agents arrivant (non ALD) permettait à tous d'obtenir un poste conforme à leurs attentes.

Concernant les ALD, entre les volontés exprimées par les agents, leurs capacités professionnelles à effectuer telle ou telle mission et les considérations de la Direction, nous avons frôlé le psychodrame.

Une solution d'attente a été avancée permettant de tenir compte un peu plus de la volonté des agents. La direction devrait la dévoiler dans la journée.

Commentaires

Nous avons voté pour le mouvement car il permet de donner satisfaction aux agents, le déplacement des ALD n'étant pas soumis au vote.

Affectations définitives prononcées par la Direction le 18 juillet :

- Affectations nationales :

Direction : AMIEL Chantal (pôle pilotage et ressources), SALA Marie (pôle gestion publique), SARETTE Pascale (pôle gestion publique) et TIRTAINE Frédéric (pôle pilotage et ressources)

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

CFP Lalbenque Limogne : KINDT Martine
CFP Figeac (adjoint) : BRUNEAU Yvan
CFP Lacapelle Marival : LAGARRIGUE Pascal
Huissier Cahors : NOLIBOIS Muriel

ALD

BEUCHER Antoine : direction (pôle gestion fiscale)
CARROUSEL Laurence : intérim trésorerie Souillac jusqu'au 31/12/2014
DUBARRY Nathalie : PRS
MARIE-LOUISE Guenaelle : direction (pôle pilotage et ressources)
SAGOT Delphine : BDV

CAP N° 2 – Contrôleurs

Siégeaient pour la CGT : Régine Julliot-Veyriere, Cécile Guillaumard

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CAPL du 18/07/2013
- Approbation du PV de la CAPL du 12/11/2013
- Examen du projet de mouvement local en catégorie B gestion publique et fiscale

Concernant le mouvement de la filière fiscale:

Affectations nationales :

SIP-SIE Gourdon: JOFFRE Jean François
FIPER Cahors : PIZZOLO Danièle, GIACCARDO Joëlle, COURMONT Véronique.

Affectations locales :

SIPIE Gourdon: JOFFRE Jean François
SIP Cahors : PIZZOLO Danièle, GIACCARDO Joëlle, COURMONT Véronique.

ALD:

Cahors: Faure Sébastien (Direction PPR)
SIP-SIE Figeac: Harry Anne-Marie, Breuil Séverine
Brigitte Rouelle réintègre son poste au SIE de Cahors après un détachement à la direction.
Détachement pour fonction électorale : ALONSO Patrick Cahors Direction.

Commentaires

A l'issue du mouvement 5 postes restent vacants dans la filière fiscale.
La CGT a voté contre ce mouvement qui ne sert qu'à essayer d'éteindre les incendies dans les services.

Concernant le mouvement de la filière gestion publique:

8 situations sont à étudier lors de cette CAPL, dont 3 demandes internes et une régularisation de situation.

Affectations nationales :

Cahors Direction : FLORY Marie-Hélène, RAPINEAU Frédérique
Gourdon GPUB : CASTAGNEYROL Joël
ALD RAN Figeac : CAZAJOUS Maryse

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>
Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Au final :

Direction : FLORY Marie Hélène, RAPINEAU Frédérique

CFP Souillac : CASTAGNEYROL Joël

CFP Latronquiere: CAZAJOUS Maryse

A part la régularisation de situation (Stanislas JULLIOT affecté à 100% sur Figeac), les demandes internes n'ont pas obtenu satisfaction et ce malgré nos interventions. Les élus CGT ont rappelé à la Direction que lors du mouvement du 01/09/2013, l'affectation d'une arrivée extérieure s'était faite au détriment des règles de gestion, pénalisant les demandes internes. De ce fait, une collègue qui aurait pu obtenir sa mutation lors du précédent mouvement reste à l'issue du présent mouvement toujours en attente, situation que nous avons dénoncée.

Commentaires

La CGT a voté contre dans la mesure où toutes les demandes n'ont pas été satisfaites. Les élus ont déploré le fait que cette pénurie de mutation laisse les collègues dans des situations personnelles compliquées et les services dans des situations de sous-effectifs qui deviennent par endroit difficilement gérables.